

Montréal, le 29 décembre 2004

**Par télécopieur : (450) 659-6510**

Association des personnes handicapées de la Rive-Sud Ouest  
Madame Nancy Côté, Directrice  
100, rue Ste-Marie  
La Prairie (Québec)  
J5R 1E8

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2005-2006  
Dossier R-3541-2004**

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 10 décembre dernier à votre député relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/sp

c.c. M<sup>e</sup> Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants



ASSOCIATION  
DES PERSONNES  
HANDICAPÉES  
DE LA RIVE-SUD  
• OUEST •

La Prairie, le 10 décembre 2004

Monsieur Jean Dubuc  
Député provincial de La Prairie  
170, boul. Taschereau, suite 203  
La Prairie (Québec) J5R 5H6

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

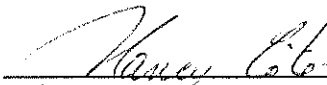
Monsieur le Député,

En tant que directrice de l'Association des Personnes Handicapées de la Rive-Sud Ouest (APHRSO), je tiens à vous exprimer mon profond désaccord quant à la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dont le seul objectif est d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués.

Je crois fermement que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que représentante des personnes handicapées qui sont nombreuses à vivre dans une situation financière précaire, je souhaite que vous puissiez intervenir auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Je vous remercie à l'avance de l'intérêt que vous porterez à la présente demande et je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, nos meilleures salutations.

  
Nancy Côté  
directrice

c.c. Monsieur Mario Thibodeau  
Régie de l'Énergie

Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR



100, rue Ste-Marie  
La Prairie (Québec) J5R 1E8  
Téléphone : (450) 659-6519  
Télécopieur : (450) 659-6510

Site internet : [www.aphrso.org](http://www.aphrso.org)  
Courriel : [info@aphrso.org](mailto:info@aphrso.org)